

# CONTACT

## Gouvieux



DANS CE  
NUMÉRO :

### ■ Dossier

*Pourquoi Gouvieux est-elle l'une des communes les plus économes de la région?*

### ■ Actus Mairie

Ramassage des déchets sauvages « hauts de France propres »



### ■ Actus Assos

Épreuves officielles de Scrabble



### ■ Agenda

Journée internationale du yoga





## POURQUOI GOUVIEUX EST-ELLE L'UNE DES COMMUNES LES PLUS ÉCONOMES DE LA RÉGION?

### Un nouveau budget pour 2022

Au moment où nous votons le budget de la commune, je souhaite rappeler quelques principes de base. Trop souvent, des élus multiplient les promesses, élaborent des projets nombreux mais plus ou moins justifiés, pour se mettre en valeur, pour donner l'impression qu'ils font quelque chose, sans se préoccuper du financement de toutes ces dépenses. Cette façon de procéder n'est pas respectueuse de l'argent public versé par les contribuables.

Au contraire, comme dans le budget d'une famille bien gérée, il faut commencer par déterminer les recettes dont on dispose. Et il convient de le faire avec prudence, surtout en ce moment où les transactions immobilières ont atteint des niveaux exceptionnels et apporté des taxes imprévues, qui ne se renouvelleront pas. Même chose du côté des dépenses, soyons prudents car l'avenir risque d'être difficile, et pas seulement à cause de la hausse du coût de l'énergie. La commune de Gouvieux a des recettes par habitant faibles, parce qu'elle ne perçoit quasiment pas d'impôts des activités économiques. Elle se doit donc d'être particulièrement rigoureuse dans ses dépenses.

Nous devons continuer à gérer cette commune de façon stricte, sans promesses irréalistes, avec sobriété.

Au même moment, des gens qui aspiraient, comme nous, à une vie meilleure se battent à 2000 km de chez nous, dans des conditions épouvantables ; ils auraient aimé pouvoir, eux aussi, faire des projets dans la sérénité. Nous ne pouvons pas à notre niveau communal avoir une influence sur le cours des événements. Mais nous sommes solidaires. Je remercie nos habitants qui manifestent leur solidarité à l'égard du peuple ukrainien, en particulier à l'égard des Ukrainiens que nous accueillons et que nous devons probablement accueillir plus nombreux encore. Peut-être devons-nous, ou serons nous mis en demeure de mobiliser des fonds à cet effet. À ce jour, nous ne savons vraiment pas de quoi demain sera fait. Aussi, par prudence, j'ai proposé que notre budget des affaires sociales conserve une marge financière significative pour faire face à toute éventualité. Je suis sûr que vous le comprendrez.

**Patrice Marchand, Maire de Gouvieux,  
Vice-Président du Conseil départemental de l'Oise,  
Président du Parc Naturel Régional Oise - Pays de France**

*Des charges de personnel trois fois plus faibles que dans les communes, des dépenses de gestion quasi stables depuis 2015, un faible niveau d'endettement et un taux de taxe foncière parmi les plus bas de l'Oise : les finances de Gouvieux battent des records en matière de modération et de performance, avec une offre de services publics centrée sur les missions essentielles. Bref, un budget souvent qualifié d'atypique par les observateurs.*

*Le rapport d'orientations budgétaires présenté le 16/02/2022 au Conseil municipal a permis de confirmer la solidité budgétaire de la commune, avant le vote du budget de 2022 qui interviendra le 31 mars prochain.*

« **L**a stratégie d'optimisation (maîtrise des frais de personnel, choix de ne pas assurer certains services, externalisation de certaines prestations), se révèle bénéfique pour les finances de la commune, au vu de sa maîtrise notable des dépenses de fonctionnement. (...) Au regard de ces orientations budgétaires, la commune se trouve dans une situation où elle n'aura aucune difficulté, à court terme, pour financer ses investissements et bénéficie de marges de manœuvre substantielles pour des investissements plus importants ».

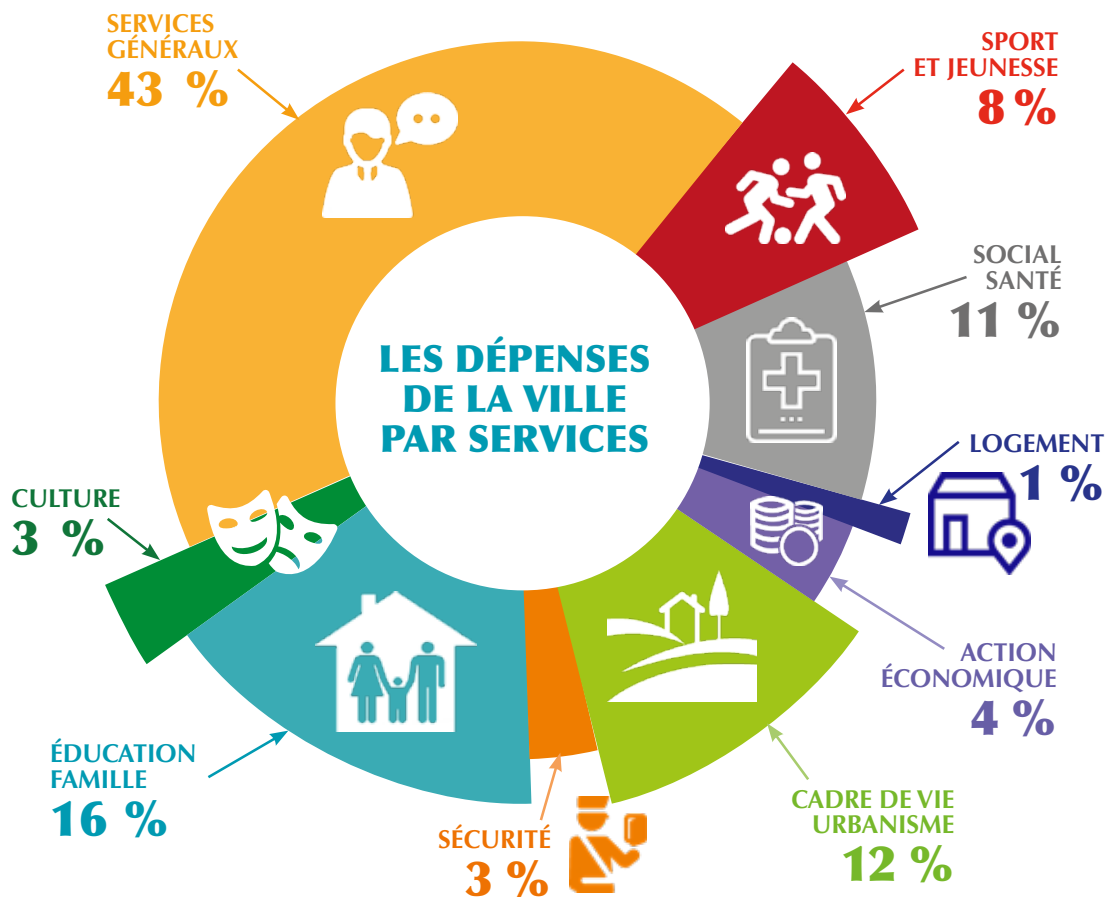
Ces conclusions sont celles d'une administration de contrôle réputée comme étant particulièrement exigeante en matière de dépense publique : la Chambre régionale des comptes. Le contrôle effectué en fin d'année 2021 sur les exercices 2016 et suivants, s'est traduit par les traditionnelles recommandations en ma-

Ce graphique présente la répartition des budgets de fonctionnement par domaine d'intervention de la commune.

Pour mieux comprendre, les services généraux, qui représentent le plus gros poste budgétaire (43 %), incluent notamment les postes suivants :

- état-civil,
- services administratifs (finances, gestion du personnel),
- gestion des cimetières,
- taxes et contingents payés par la ville (fonds de solidarité intercommunaux, contingent incendie, impôts des propriétés communales),
- subventions aux associations,
- indemnités des élus,
- intérêts des emprunts.

Source : compte administratif 2020



tière d'amélioration des procédures de gestion. « Mais sur le plan strictement financier, c'est une bonne note qui a été accordée à la gestion budgétaire de la commune », se félicite le Maire, Patrice Marchand.

Pour trouver l'origine de ce budget plutôt atypique dans sa structure, il faut remonter à 1983. Au début des années quatre-vingt, alors que de nombreuses communes s'engouffrent dans les vertiges de la décentralisation, à grand renfort de milliards de francs de dotations alors généreusement distribués par l'État, la municipalité de Gouvieux fait le choix de la modération et fixe un cap dont plusieurs équipes successives n'auront jamais dévié : celui d'une gestion municipale centrée sur les fonctions régaliennes, et particulièrement soucieuse d'éviter tout dérapage des dépenses de fonctionnement dont on connaît l'un des principaux effets pervers : impossible de faire marche arrière !

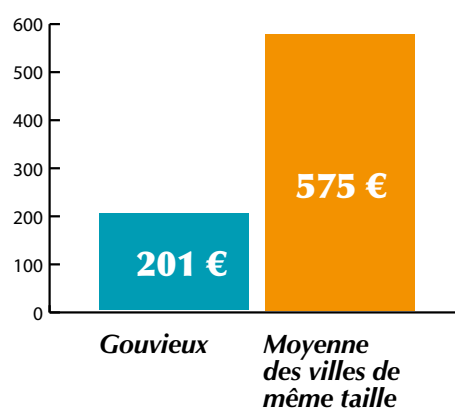
### Des charges de personnel particulièrement contenues

60 : c'est le nombre d'agents employés par la commune. La majorité est employée dans deux domaines prioritaires : l'éducation et l'enfance (20 agents), les services techniques (16 agents) et l'administration générale (12 agents).

« Là où d'autres villes sont pénalisées

par des charges de personnel incompressibles, nous disposons d'une plus grande souplesse et des moyens financiers adaptés pour externaliser certains services et prestations, lorsque c'est nécessaire », souligne le Maire Patrice Marchand.

### CHARGES DE PERSONNEL PAR HABITANT



### Un train de vie communal vraiment adapté aux ressources financières de Gouvieux

Les apparences sont souvent trompeuses. Cadre de vie résidentiel de qualité, revenus moyens de la population plutôt satisfaisants, Gouvieux offre le visage d'une ville prospère. Mais côté recettes fiscales, c'est loin d'être l'abondance, car la commune n'a pas de grande zone industrielle

### TAUX DE TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES VOTÉS 2020

Libellé de la commune	Taux
BEAUVAIS	35,66
CHAMBLY	40,78
CHANTILLY	16,14
CLERMONT	36,44
COMPIEGNE	26,57
COYE LA FORET	15,89
CREIL	21,75
CREPY EN VALOIS	27,76
<b>GOUVIEUX</b>	<b>12,01</b>
LAMORLAYE	11,5
MERU	34,4
MONTATAIRE	34,38
MORTEFONTAINE	9,62
NOGENT SUR OISE	29,54
NOYON	35,12
PONT STE MAXENCE	21,21
SENLIS	23,05

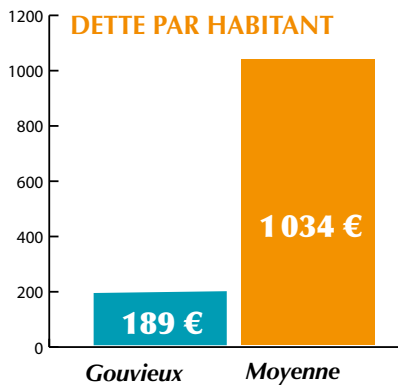
ou commerciale, sources d'impôts économiques. Les dotations de l'état, calculées sur les revenus moyens de la population, sont quant à elles réduites à peau de chagrin et les recettes de taxes foncières restent limitées en raison d'une volonté assumée de modération fiscale. Avec 11,2 millions euros de recettes totales prévues pour 2022, pour une population d'un peu moins de 10 000 habitants, soit 1 150 € de budget par habitant, pas de quoi s'offrir le superflu.



### L'épargne plutôt que la dette

1 852 000 € : c'est le capital de dette restant à rembourser fin 2021. La dette par habitant sera ainsi ramenée à 189 €. Pour parvenir à financer ses investissements sans recours à l'emprunt, la ville ne cesse d'améliorer son niveau d'épargne nette (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, après remboursement des annuités d'emprunts), à un rythme de progression annuelle de + 13 % entre 2015 et 2021. L'année dernière, la ville a dégagé une épargne de 2 028 000 €

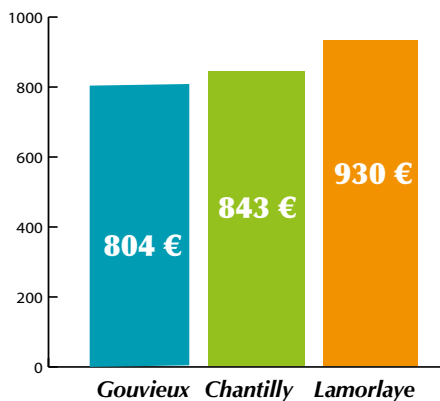
permettant de couvrir les investissements nécessaires à l'entretien du patrimoine public et au fonctionnement des services, tout en remboursant les dettes restantes.



### Des impôts locaux modérés

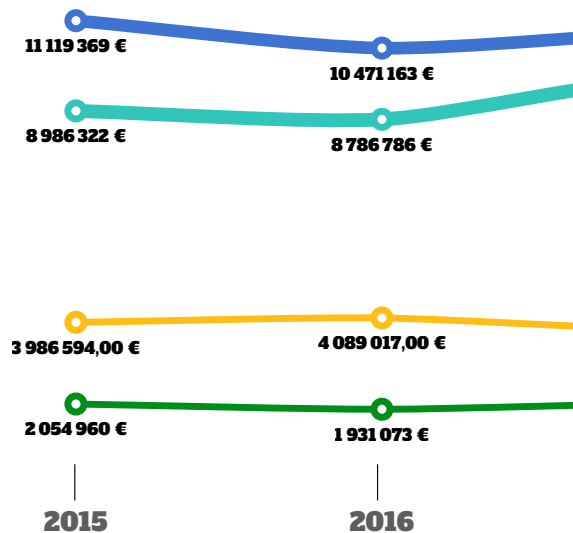
Les impôts prélevés sur le budget des contribuables sont toujours la conséquence d'une gestion plus ou moins économe des deniers publics. À la vue du graphique ci-contre, on constate que le montant moyen d'impôt par habitant à Gouvieux est légèrement moins élevé que dans les villes voisines de Chantilly ou Lamorlaye, trois communes assez comparables dans leur physiologie sociale, même si Gouvieux demeure moins avantagée en matière de fiscalité des entreprises.

### IMPÔT LOCAL MOYEN PAR HABITANT



En revanche, notre commune affiche l'un des taux les plus bas de taxe foncière : 12 %, la moyenne régionale s'élevant à 22,6 %.

## ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX



### DÉPENSES DE PERSONNEL En € par habitant (population INSEE)

	CA 2019	CA 2019
BEAUVAIS	788	786
CHAMBLY	0	559
CHANTILLY	697	684
CLERMONT	569	590
COMPIEGNE	802	801
CREIL	766	786
CREPY-EN-VALOIS	609	617
<b>GOUVIEUX</b>	<b>204</b>	<b>201</b>
LAMORLAYE	384	393
LIANCOURT	394	397
MARGNY-LES-COMPIEGNE	441	445
MERU	599	606
MONTATAIRE	929	917
MOUY	588	592
NOGENT-SUR-OISE	870	891
NOYON	628	655
PONT-SAINTE-MAXENCE	521	526
SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE	568	568
SENLIS	861	876
VILLERS-SAINT-PAUL	757	771

## CONTEXTE ÉCONOMIQUE : DES CLIGNOTANTS « ORANGE » QUI IMPOSENT LA PRUDENCE



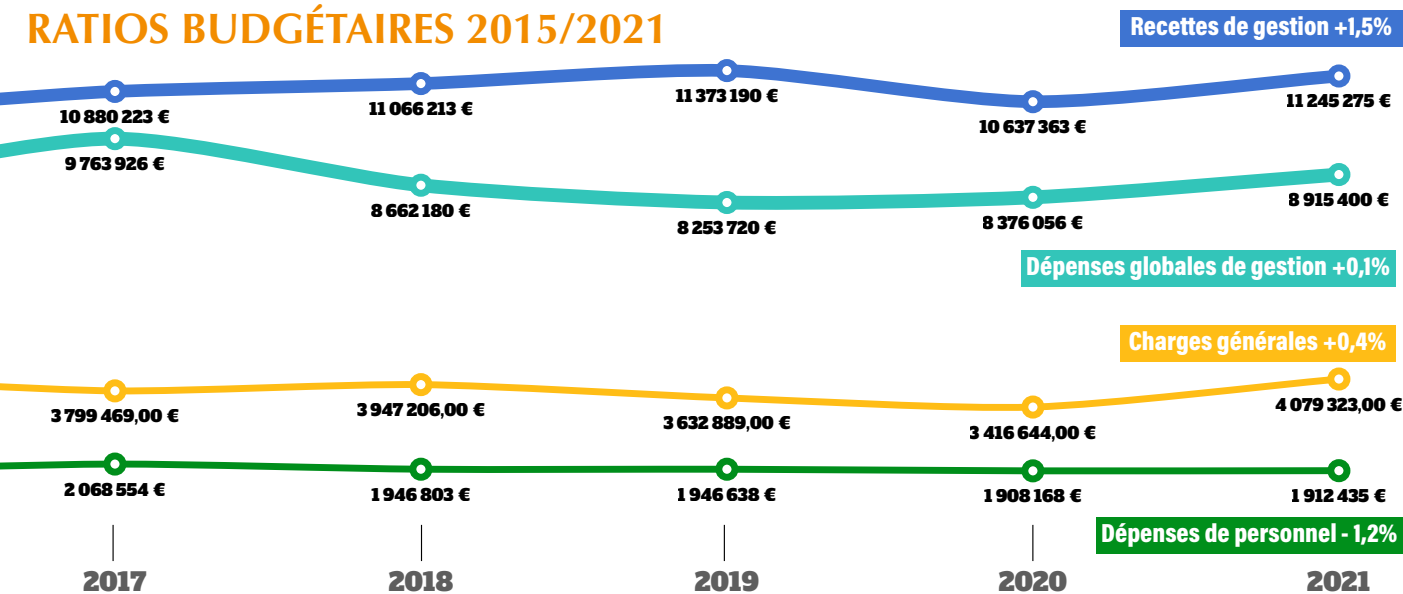
Le rapport d'orientations budgétaires 2022 intègre bien évidemment les forts risques de hausses des coûts des énergies qui menacent le pouvoir d'achat des particuliers et bien évidemment l'équilibre des budgets des communes. En 2021, la ville a dépensé 440 000 € en achat d'énergies (électricité, carburants) et doit anticiper les hausses qui menacent l'ensemble de l'économie en 2022. À prendre également en considération les coûts des denrées alimentaires consommées dans les restaurants scolaires.

Mais globalement, c'est le risque global d'inflation qui inquiète les élus. « Nous ne devons pas nous focaliser sur ces postes de dépense en particulier, mais également sur les prestations de services, les matériaux de construction, les fournitures d'entretien et les fournitures administratives telles que le papier, bref, tout ce dont la commune a besoin pour fonctionner. Dans tous ces domaines, l'inflation est à craindre », indique Thomas Iraçabal, Premier adjoint en charge des Finances et de l'Aménagement

Autre point de prudence : les droits de mutation qui ont apporté des recettes complémentaires importantes en 2021 (1,02 M€), mais dont l'effet ne peut être pris en compte sur le long terme. Et bien sûr, les dotations de l'État et les compensations de la suppression de la taxe d'habitation dont nul ne saurait prédire les évolutions à moyen terme.

« La situation financière de la ville nous offre de confortables marges de manœuvre et d'adaptation, mais la prudence reste de mise », insiste Thomas Iraçabal.

# RATIOS BUDGÉTAIRES 2015/2021



## Les projets 2022

### EN FONCTIONNEMENT

- Sécurité : création d'un troisième poste de policier municipal sur proposition du Premier adjoint au Maire Thomas Iraçabal.
- Personnel communal : extension des compléments indemnitaires pour certains agents.



### EN INVESTISSEMENT

#### Voirie - cadre de vie

- Programme d'extension de réseaux, voirie et trottoirs : 1,25 M€ (renouvelé sur 2023 et 2024).
- Réfections de voirie : 200 000 € (renouvelé sur 2023).
- Amélioration de l'éclairage public du centre-ville parc du manoir : 180 000 € (renouvelé sur 2023 et 2024).



- Acquisition de terrains le long de la Nnette et de la trame verte et de loisirs : 170 000 €.
- Enfouissement de réseaux RD1016 : 180 000 €.
- Création de pistes cyclables : 75 000 € (renouvelé sur 2023).
- Entretien des chemins : 15 000 €.

#### Entretien du patrimoine public

- Réfection de la toiture de la salle des fêtes : 120 000 €.
- Travaux de toiture (salle verte et vestiaires du gymnase, hôtel-de-ville) : 235 000 €.
- Réfection de la maison Delberghe : 250 000 €.
- Réhabilitation de l'église : 400 000 € (renouvelé sur 2023 et 2024).



Parmi les investissements programmés cette année : la réhabilitation de l'église qui s'étendra probablement sur trois exercices (2022, 2023 et 2024)

#### SPORT ET LOISIRS

- Construction du club house pour le football : 250 000 €.
- Rénovation du skatepark : 150 000 €.
- Création d'un parcours de santé à la plaine de jeux : 60 000 €.

## Les chiffres clés à retenir

### +3,4 %

C'est l'augmentation assez inhabituelle qui sera appliquée aux bases locatives en 2022, sur décision du Gouvernement. Mécaniquement, même si les taux de taxe foncière votés par la ville seront identiques à 2021, les contribuables verront leur contribution augmenter cette année, l'augmentation des bases impactant également les impôts perçus par d'autres organismes (intercommunalités, syndicats intercommunaux, TEOM, etc.). L'État a justifié cette décision comme étant une mesure de soutien aux communes dans un contexte de fortes hausses de dépenses contraintes et de tendance inflationniste (énergie, denrées alimentaires, prestations de service...).

### -24 %

C'est la diminution globale des dotations versées à la commune par l'État depuis 2015, en grande partie due au faible niveau de compensation de la suppression en cours de la taxe d'habitation. D'un côté l'État augmente les bases locatives, et de l'autre diminue les dotations. Un jeu de vases communicants peu évident à comprendre et à chiffrer mais qui laisse deviner la tendance des années à venir : les budgets des communes dépendront plus fortement des taxes foncières, dernier levier fiscal voté par les Conseils municipaux. Avec un risque majeur : faire peser les risques d'augmentation sur les propriétaires..

### +12,7 %

Évolution de l'épargne nette de la ville qui représente désormais 111,6 % des dépenses d'équipement, soit un autofinancement total des investissements sans recours à l'emprunt.

### 209 958 €

C'est le montant total des produits des services que la ville a perçus en 2021. Il s'agit principalement des tarifications des services périscolaires (142 421 €), suivies des redevances d'occupation du domaine public (32 441 €), des concessions dans les cimetières (16 760 €) et des tarifications des services sportifs, culturels et de loisirs. Un poste de recette budgétaire fortement impacté par la crise sanitaire, qui est demeuré inférieur au niveau d'avant crise : 281 353 € perçus en 2019.



## ► Ramassage des déchets sauvages « hauts de France propres »

Un grand merci aux volontaires des associations, aux chasseurs, aux écocitoyens, à l'association Nonette nature, aux personnels des services techniques et aux citoyens qui ont participé au ramassage des déchets sauvages samedi 19 et dimanche 20 mars 2022. Nous aimerions n'avoir rien à ramasser, mais hélas!.... La commune de Gouvieux remercie l'ensemble des participants.





## Retour de la brocante à Gouvieux

Elle aura lieu le dimanche 4 septembre. Pour les résidents des rues concernées (mairie, Rothschild, Paul Bert, Corbier Thiébaud, Blanche), vous pouvez prendre contact avec Isabelle (TILLT Hommes, 3 avenue des Courtils : 03.44.57.41.94 ou 06.33.49.62.75) ou Karine (L'Échoppe, rue Rothschild : 03.44.57.99.38) si vous souhaitez garder libre le passage de votre portail pour exposer ou si vous désirez réserver des mètres supplémentaires.

**Date limite pour nous avertir : le plus tôt possible et au plus tard le 31 mai 2022.**

## Brocante le 4 septembre 2022

Inscription à partir du 10 Mai  
chez Tilt Hommes et à l'Échoppe



## La période des premiers semis arrive, partagez vos semences !

L'Atelier à la Septième lettre et la Bibliothèque Municipale de Gouvieux sont très heureux de vous informer qu'une grainothèque s'installe dans les locaux de la Bibliothèque.

Avis à tous les jardiniers amateurs, les échanges de graines sont d'ores et déjà possibles.



### CHARTRE DE LA GRAINOTHÈQUE

Par cette charte, je m'engage à respecter les bonnes pratiques suivantes :

- L'objectif de la grainothèque est de défendre la liberté d'échanger des graines et des savoirs autour du jardinage.
- La grainothèque est basée sur le don et le troc entre jardiniers amateurs. Aucun échange commercial n'est possible.
- Peuvent être déposées des graines de fleurs, légumes, aromatiques.
- Les graines doivent être récoltées dans un jardin où n'est utilisé aucun produit de traitement chimique, pesticide et engrais chimique.
- Seules les graines dont la provenance est connue peuvent être recueillies afin d'éviter des graines hybridées.
- Les graines déposées doivent être nettoyées, triées et stockées dans une enveloppe en papier sur laquelle sont notés le nom de la variété, le lieu et la date de la récolte.
- Il est possible de donner des surplus de sachets AB (agriculture biologique) achetés dans le commerce.
- Aucune graine F1 n'est admise dans la grainothèque.
- La biodiversité est favorisée en plantant des espèces adaptées à notre région, de préférence locales et dans la mesure du possible des variétés anciennes et rustiques.
- Pour les semences de légumineuses (haricots, pois, lentilles...), il faut impérativement mettre les graines récoltées et bien séchées une semaine dans le congélateur avant de les ensacher, pour éviter la prolifération de bruches, un insecte ravageur dans la grainothèque.
- La grainothèque est un service offert par la Bibliothèque de Gouvieux qui ne peut être tenue pour responsable en cas de non-respect de cette charte par ses utilisateurs.

Renseignements et informations à la Bibliothèque Municipale de Gouvieux - 37, rue de la Mairie - 60270 Gouvieux  
03 44 57 48 63 - [bibliotheque@gouvieux.fr](mailto:bibliotheque@gouvieux.fr) ou envoyez votre demande à Monsieur Fort Joyeux à l'adresse suivante : [monsieurfortjoyeux@gmail.com](mailto:monsieurfortjoyeux@gmail.com)

## Soutien aux ukrainiens



L'invasion de l'Ukraine amène les Français à montrer leur solidarité avec ce peuple martyr. Gouvieux et les Godviviens participent évidemment à cette action.

La mairie est désormais pavoisée aux couleurs de l'Ukraine.

Très tôt, nos habitants ont commencé des collectes de vêtements, de couverture, de médicaments etc. La mairie a aussi organisé une collecte devant Intermarché samedi 12 mars qui a été un franc succès. Il nous a été indiqué qu'il était surtout nécessaire d'envoyer de l'argent, le transport des biens matériels étant plus complexe que le simple transfert monétaire.

Mais la vraie question concerne évi-

demment l'accueil de réfugiés et la fourniture de logement.

La commune a lancé le 4 mars un appel à la population. Elle a reçu 19 réponses positives.

La préfecture nous a rappelé qu'avant d'héberger qu'il y ait un processus administratif à respecter, c'est-à-dire une inscription auprès des autorités de l'État à Beauvais. Depuis le 23 mars, le Centre d'accueil et d'information de l'Oise est le point d'entrée pour toutes les demandes administratives et les demandes d'aide. Vous pouvez consulter le site de la préfecture pour plus d'informations ou nous interroger en Mairie, nous pourrions vous informer. Par ailleurs la préfecture a rappelé

que l'hébergement était un engagement difficile. On ignore à ce jour la durée de l'hébergement qui sera nécessaire, et il convient que les particuliers qui sont volontaires pour héberger aient ces contraintes à l'esprit. Il ne suffit pas d'accueillir des réfugiés pendant quelques jours et ensuite de dire qu'on ne peut pas les conserver, il convient que l'engagement soit pérenne.

Au moment où nous écrivons ces lignes, des membres de trois familles sont hébergés à Gouvieux. On constate aussi des mouvements de personnes qui passent quelques jours ici et puis vont rejoindre d'autres connaissances en France. Bien entendu, tous les responsables des écoles, du sport, de la culture, sont mobilisés pour accompagner l'accueil de ces personnes. Nous rappelons qu'en outre à Senlis il y a une grande grande communauté ukrainienne avec une église orthodoxe.

Enfin, devant cette situation incertaine le centre communal d'action sociale, sur proposition du maire, a décidé de geler des fonds importants en prévention de cette situation d'urgence dans le cas où elle pourrait prendre des proportions plus alarmantes.

### Héberger des réfugiés Ukrainiens

*Si vous souhaitez venir en aide aux Réfugiés ukrainiens en proposant un hébergement, voici les dernières informations communiquées par la Préfecture de l'Oise :*

- Les particuliers doivent se faire connaître auprès de la Mairie de Gouvieux et s'enregistrer obligatoirement auprès de la plateforme nationale de la Préfecture via le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recensement-logement-particuliers-ukraine>
- Pour en savoir plus, voici le lien général de la Plateforme : <https://www.oise.gouv.fr/Actualites/Solidarite-avec-l-Ukraine>
- Cette plateforme a vocation à recenser des initiatives d'aide de différentes natures (hébergement, insertion professionnelle, éducation, loisirs...), et à informer des modalités d'accueil des réfugiés ukrainiens.

*Nous vous tiendrons informés des éventuelles évolutions communiquées par la Préfecture.*

### Collecte pour l'Ukraine : Un Grand Merci !

Un grand Merci pour tous vos dons, pour cette mobilisation importante ! Merci aux bénévoles qui ont travaillé sans relâche, merci à celles et ceux qui les ont rejoints sur place ! Merci aux Services techniques pour leur réactivité et leur aide ils livreront vos dons à la Protection civile de l'Ukraine.





## Appel à s'inscrire pour le concours des balcons fleuris

Inscription au plus tard le 13 mai 2022 - [accueil@gouvieux.fr](mailto:accueil@gouvieux.fr) ou 03 44 67 13 13 ou passage par l'accueil de la mairie.



### Classement des maisons fleuries 2021

1 <sup>ère</sup> - CAILLE Alain	10 <sup>ème</sup> - SENEPART Christine	19 <sup>ème</sup> - MILORIAUX	28 <sup>ème</sup> - LISSE Annie
2 <sup>ème</sup> - MARMASSE Jeannette	11 <sup>ème</sup> - SUARD Martine	20 <sup>ème</sup> - BRUIET Yvette	29 <sup>ème</sup> - DELATTRE Murielle
3 <sup>ème</sup> - SELLIER Jean	12 <sup>ème</sup> - LONGHITANO Angelo	21 <sup>ème</sup> - LERAMBERT Odile	30 <sup>ème</sup> - PAGET Christophe
4 <sup>ème</sup> - GENTILHOMME Marc	13 <sup>ème</sup> - GONZALEZ Claudine	22 <sup>ème</sup> - PEREIRA Maria	31 <sup>ème</sup> - GUILLEMAUD Erwan
5 <sup>ème</sup> - DUMANGE	14 <sup>ème</sup> - MARCHANDIN Arlette	23 <sup>ème</sup> - TAULLEE Odette	32 <sup>ème</sup> - ABOUZEID Nabil
6 <sup>ème</sup> - DESCROIX Michel	15 <sup>ème</sup> - BENASSE Suzanne	24 <sup>ème</sup> - DAZIN Danièle	33 <sup>ème</sup> - DERIDERRE Christel
7 <sup>ème</sup> - FROGER Stéphanie	16 <sup>ème</sup> - MERAT Marie-Françoise	25 <sup>ème</sup> - DUVIVIER Micheline	34 <sup>ème</sup> - JEANDON Alain
8 <sup>ème</sup> - HIJAZI Amal	16 <sup>ème</sup> - BEAURAIN Jean-Paul	26 <sup>ème</sup> - DELATTRE Monette	35 <sup>ème</sup> - BERNARD Martine
9 <sup>ème</sup> - BLANCHET Chantal	18 <sup>ème</sup> - DEROUETTE Christine	27 <sup>ème</sup> - LORIDAND	36 <sup>ème</sup> - FOUROUT François

### Classement des balcons fleuris 2021

1 <sup>ère</sup> - FRIMBAUD Patricia	9 <sup>ème</sup> - MATHON Miroslava	17 <sup>ème</sup> - BEN BENNACEUR Mina	25 <sup>ème</sup> - BRIERE Christine
1 <sup>ère</sup> - LAUNAY Yvette	10 <sup>ème</sup> - POIRET Stéphanie	18 <sup>ème</sup> - CARELLA Danielle	26 <sup>ème</sup> - MERCIER Françoise
3 <sup>ème</sup> - AKAL Joséphine	11 <sup>ème</sup> - LEDUC Sylvie	19 <sup>ème</sup> - DUMONT Jeanine	27 <sup>ème</sup> - LAVAUX Christine
4 <sup>ème</sup> - DEBONLIER Denise	12 <sup>ème</sup> - TRAINQUET Jacqueline	20 <sup>ème</sup> - FAUX Ginette	28 <sup>ème</sup> - BERNARD Henriette
5 <sup>ème</sup> - BOD Marie-Elise	13 <sup>ème</sup> - DEVERRE Agnès	21 <sup>ème</sup> - CLAUX Geneviève	29 <sup>ème</sup> - FROMENT Frédéric
6 <sup>ème</sup> - THOUROUDE Claudine	14 <sup>ème</sup> - TRINEL Michel	22 <sup>ème</sup> - LEGRAND	30 <sup>ème</sup> - MULLER Serge
7 <sup>ème</sup> - POEZACH Nicole	15 <sup>ème</sup> - CARON Philippe	23 <sup>ème</sup> - GARRE Suzanne	
8 <sup>ème</sup> - BERTIN Monique	16 <sup>ème</sup> - SAOUD Josette	24 <sup>ème</sup> - LEJEUNE Jeanne	

### Procédure de Révision du PLU de Gouvieux

Après la présentation et l'approbation du projet de révision du PLU par le Conseil Municipal au mois d'Octobre 2021, suivie aux mois de décembre 2021 et janvier et février 2022 par les réunions de présentation et d'échanges avec : les habitants de Gouvieux, les professionnels (notaires, architectes, agents immobiliers...), les associations... nous allons enclencher les dernières phases du processus d'adoption du nouveau PLU. Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal, Monsieur

Régis Bay, va diligenter l'enquête publique dans les premiers jours du mois de Mai 2022.

Les dates et modalités précises vous seront prochainement communiquées au travers :

- Des annonces légales de vos journaux quotidiens régionaux.
- Du panneau d'affichage légal situé devant la Mairie.
- Du site internet de la Mairie.
- D'un bulletin d'information déposé dans vos boîtes à lettres.



# Actus diverses

## Nouveau magasin « Oh my vrac »

Venez découvrir, au 8 rue Baronne James de Rothschild, votre toute nouvelle épicerie « Oh my...Vrac ».

Vous y trouverez de l'alimentation, des produits cosmétiques, de bien-être, des produits ménagers et des accessoires écoresponsables.

Les produits proposés sont locaux, Français, issus d'une production raisonnée.

La consommation en vrac permet une réduction de ses déchets et de consommer seulement ce dont nous avons besoin.

Au plaisir de vous rencontrer !

Alix



## Découvrir les bases du Feng-Shui

Venez partager un moment convivial dans le cadre de la Boutique : Demeure Autrement.

Les jeudis de 14 h à 17 h, 14 Place AMIC.

En compagnie d'un expert de l'école française de Feng-shui.

Pour en savoir plus : Céleste Azur

<https://fengshuicelesteazuroise.com> - Tél : 0782586700



ÉTUDE FENG-SHUI CELESTE AZUR

# LES APRÈS-MIDI FENG-SHUI

## LES 5 ÉLÉMENTS

### JEUDI 15H/17H



## OUVERTURE PROCHAINE



## ATELIER GRENADE

*Cours et Création de Sellerie - Maroquinerie*

*Venez visiter un atelier-boutique atypique  
au sein du quartier Troglodytique*

*13 impasse des carrières 60270 Gouvieux*

*07 86 78 68 64*

*contact.ateliergrenade@gmail.com*

*Pour plus d'informations suivez moi ici:*

*atelier-grenade.fr*

 *grenade.gouvieux*  *atelier.grenade\_gouvieux*

### Tableau de bord des assistantes maternelles

#### 4<sup>e</sup> trimestre 2021

- **Nombre d'assistantes maternelles en activité:** 58
- **Nombre d'enfants gardés:** 209 (dont 25 extérieurs)
- **Nombre d'enfants scolarisés:** 110 (dont 10 extérieurs):
  - Nombre d'enfants en maternelle: 79
  - Nombre d'enfants en primaire: 31
- **Nombre d'enfants non scolarisés:** 95 (dont 18 extérieurs)
- **Enfants gardés en provenance de communes extérieures:** 17
  - Chantilly: 4
  - St Leu: 1
  - Boran: 2
  - Lamorlaye: 7
  - Cramoisy: 1
  - Villers St Paul: 2
  - Mouy: 1
  - Avilly st Léonard: 2
  - Blaincourt: 2
  - Précý: 1
  - Orry-La-Ville: 1
  - Coye La Forêt: 1

#### Enfants gardés chez une assistante maternelle hors Gouvieux:

- **Nombre d'enfants concernés:**
  - 3 BB
- **Provenance des ass.mat:** 4
  - 2 de Chantilly
  - 1 de Lamorlaye
  - 1 de Précý

## Une entreprise qui déménage...

*Une nouvelle société de déménagements et garde-meubles vient de voir le jour à Gouvieux. N'hésitez pas à vous renseigner sur le site.*  
<https://www.jw-dem.fr/>



Déménagement de particuliers, Garde-Meubles



## Épreuves officielles de Scrabble

Deux épreuves officielles de Scrabble duplicate se sont déroulées Salle Saint Jacques à Gouvieux en février.

- Samedi 22, une qualif Verdiansrubis réservée aux Seniors pour participer en mai au championnat de France à Vichy.



- Et le samedi suivant, une autre épreuve, pour les scolaires cette fois, en vue de la finale régionale qui aura lieu le 19 mars à la frontière belge.

Tous ces concurrents grands ou petits se sont montrés appliqués et performants !

### À noter :

**notre nouveau créneau horaire : chaque vendredi de 17h30 à 19h45 nous pratiquons notre jeu salle Saint Jacques, le Scrabble duplicate en même temps que le Scrabble classique.**

## Recrutement d'un enseignant

La SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) est une structure



faisant partie intégrante du collège de Sonia DELAUNAY à GOUVIEUX qui représente environ 50 élèves. Elle accueille des élèves présentant des difficultés scolaires persistantes auxquelles n'ont pu remédier aux actions de prévention, d'aide et de soutien.

L'élève de SEGPA étant un collégien à part entière, sa scolarité vise l'acquisition des compétences du socle commun de connaissance, de compétence et de culture. En fin de troisième, les élèves préparent le Certificat de Formation Général (CFG) et peuvent aussi présenter le Diplôme National du Brevet (DNB). Ils pourront ensuite avoir accès à une qualification de niveau 3 en préparant un CAP soit sous statut scolaire (en lycée professionnel), soit par la voie de l'apprentissage (en centre de formation d'apprentissage).

Les champs professionnels proposés à Sonia Delaunay sont définis par un programme et dans les documents d'accompagnements Eduscol

Le champ professionnel « HABITAT » recouvre les activités relevant des domaines : de la construction, de l'aménagement et de la finition ainsi que des équipements techniques des bâtiments d'habitation ou industriel.

Le champ professionnel « HYGIÈNE- ALIMENTATION – SERVICES » dit HAS recouvre les activités des domaines : de la propreté, des métiers de bouche, de l'hôtellerie-restauration, des services à la personne, aux entreprises et aux collectivités.

Les 2 postes étant non pourvus, la PEEP de Gouvieux, avec l'accord de la directrice SEGPA, a publié les fiches de poste auprès des membres, des réseaux sociaux... et nous avons appris qu'un des postes va pouvoir être couvert. Et que l'autre poste était en cours de recrutement. Nous sommes contents que notre contribution permette aux élèves de SEGPA de retrouver une scolarité complète.

*L'éducation des enfants nous concerne tous.*

*L'équipe de la PEEP de Gouvieux.*

*Vous avez envie de vous mobiliser, de partager vos idées, rejoignez l'équipe. [peep.collegegouvieux@gmail.com](mailto:peep.collegegouvieux@gmail.com)*

## Nonette Nature

La migration des adultes crapauds se termine mi-mars, celle des « bébés » ne commencera que début juin. En attendant,



Nonette Nature poursuit ses déplacements dans les écoles de Gouvieux et aux environs avec un succès grandissant. Nous préparons, en juin, toujours avec les écoles, une belle manifestation lors de la Semaine de l'Eau, pour sensibiliser plus encore les élèves à la sauvegarde de cette espèce protégée présente à Gouvieux : le crapaud !

## France bénévolat

Notre vocation est de mettre en relation les associations en recherche de bénévoles et les personnes désireuses de donner un peu de leur temps. Si vous souhaitez être bénévole pour une association, ne serait-ce que quelques heures par semaine ou ponctuellement, venez nous rencontrer lors de nos permanences :

- Mairie de Chantilly : le mardi de 14h à 16h
  - Centre Social Rural de Lamorlaye : le jeudi de 14h à 16h
  - ou écrivez-nous à : [sud-oise@francebenevolat.org](mailto:sud-oise@francebenevolat.org)
  - ou appelez-nous au 07.68.35.39.33
- Nous vous attendons nombreux.





## Le 16<sup>ème</sup> Salon photo de Gouvieux

Arts & Loisirs de Gouvieux se réjouit du succès remporté par son 16<sup>e</sup> Salon photo qui s'est déroulé du 25 au 27 février dernier à La Ferme.

Près de 1000 visiteurs ont admiré les photos de 28 exposants professionnels et amateurs venus des Hauts de France et d'Île-de-France pour présenter des œuvres variées et de grande qualité

Plus de 300 enfants des écoles de Gouvieux, encadrés par leurs professeurs, ont apprécié leur sortie et participé avec joie au parcours ludique qui leur était proposé.

Dix prix ont récompensé les photos les plus appréciées du public et de nos généreux sponsors, parmi lesquels le Prix de la Ville de Gouvieux, le Prix du Public « Enfants » et le Prix du Public « Adultes ».



Prix de la Ville de Gouvieux  
Gilles Manteau : « Le Loft »



Prix du Public  
« Adultes »  
Olivier  
Jouhaud :  
« Dentellement  
votre »



Prix du Public « Enfants »  
Christophe Blanc :  
« Le Rocher des Trésors »

Un grand bravo aux artistes et aux équipes qui ont installé et mis en valeur cette exposition.

Pour suivre notre actualité, n'hésitez pas à vous abonner au compte Instagram de l'association artsetloisirsgouvieux et retrouvez au fil des jours la liste des Prix et les photos du salon sur notre site [www.artsetloisirsgouvieux.fr](http://www.artsetloisirsgouvieux.fr)

## L'Académie des Arts Dramatiques de Chantilly propose une formation professionnelle de l'acteur

sur un cursus de 3 ans (18h de cours/semaine).

Les intervenants professionnels du métier y enseignent toutes les facettes du métier.

Une formation pluridisciplinaire complète :

- Cours de théâtre classique/contemporain/Burlesque
- Acting in English
- Danse/Claquettes

- Chant
- Expression corporelle/Mime
- Travail face caméra

De nombreuses Masterclass sont organisées avec des professionnels, réalisateurs, metteurs en scène, afin d'enrichir la formation.

Entrée sur audition.

**Informations et inscriptions:**  
[academie.artsdramatiques@gmail.com](mailto:academie.artsdramatiques@gmail.com)  
**06.51.52.24.68**

## Le RDV des Experts revient avec 1 nouvel atelier!

Chaque mois, venez participer à nos animations autour des problématiques rencontrées en tant qu'entrepreneur ou salarié en télétravail.

Nous abordons les sujets liés à l'ergonomie au poste de travail, la recherche de clients, et bien d'autres thèmes.

Les ateliers sont gratuits et ouverts à tous!

Une formation en 3 parties :

- Les clés d'une présence réussie
- Trouver ses clients: du personnel au client idéal
- Les étapes stratégiques de conversion pour transformer vos contacts en rdv

## Du côté de la bibliothèque

**Samedi 9 avril 2022 à 14 h :**

### « Chouette de l'Art ! »

Atelier créatif animé par Johanna

Public à partir de 8 ans

Durée 2 h.



**Du 9 au 29 avril 2022 :**

### « Les réseaux sociaux où en êtes-vous ? »

Exposition prêtée par la MDO

Tous publics  
Entrée libre  
aux horaires d'ouverture de la Bibliothèque.



**Samedi 30 avril à 11 h 30**

### « Les écrans : enfants accros, parents à cran »

Conférence animée par M<sup>me</sup> Clerf : Sensibiliser les parents aux dangers des écrans, au harcèlement et cyberharcèlement. Leur donner des clés pour la prévention, les aider à accompagner leurs enfants qui souhaitent faire leurs premiers pas sur les réseaux sociaux.

Public Ados/adultes

Durée 1 h 30



**Samedi 30 à 14 h 30 «**

### Le cyber- harcèlement »

Atelier animé par M<sup>me</sup> Clerf, afin de sensibiliser les enfants aux différents dangers des réseaux sociaux et plus spécifiquement au cyberharcèlement.

Public à partir de 7 ans

Durée 1h



**Renseignements et inscriptions obligatoires à la Bibliothèque.**

37, rue de la Mairie – 60270 Gouvieux 03 44 57 48 63 - [bibliotheque@gouvieux.fr](mailto:bibliotheque@gouvieux.fr)

## Carnet

**NAISSANCES DU 20 JANVIER**

**AU 08 MARS 2022**

20 janvier : Aliya Jouffret Marseille

27 janvier : Manon Bronner

08 février : Mila Duserre

09 février : Jayden Toullec

08 mars : Axel Sias Buat

**DÉCÈS DU 15 JANVIER 2021**

**AU 07 MARS 2022**

22 janvier : Odette Gonsalvès veuve Daime, 94 ans

24 janvier : Irène Marquès, 48 ans

25 janvier : Jeanne Baudoïn veuve Chassagnard, 99 ans

31 janvier : Mauricette Picard veuve Lenne, 95 ans

07 février : Suzanne Harmand veuve Hervé, 97 ans

13 février : Josiane Moya veuve

Bonardot, 73 ans

15 février : Jean-François Vellezz, 73 ans

21 février : Geneviève Favresse veuve Bayot, 94 ans

26 février : Claudine Sturm épouse Flèche, 89 ans

28 février : Christian Mould, 71 ans

1<sup>er</sup> mars : Jacqueline Gerbault veuve Tribotté, 95 ans

05 mars : Pierre Deun, 91 ans

05 mars : Michèle Declercq, 62 ans

06 mars : Jeannine Matence veuve Salmon, 90 ans

07 mars : Madeleine Schiwisk, 102 ans

## À NOTER SUR VOS AGENDAS

Évènement de l'Association Lumières sur l'Inde qui aura lieu à la Salle des Fêtes de Gouvieux

• **JOURNÉE INTERNATIONALE DU YOGA, dimanche 26 juin 2022 de 10h30 à 12h00, entrée libre à partir de 7 ans. Séance d'initiation aux postures du Yoga, prestation préparée, animée et encadrée par des professeurs diplômés, selon protocole fourni par l'Ambassade de l'Inde à Paris. À la fin de la séance, une dégustation gratuite de boissons ayurvédiques sera proposée aux participants.**

Pour tous renseignements, contacter le 06-61-33-79-72 ou écrire à [lumieressurlinde@gmail.com](mailto:lumieressurlinde@gmail.com)



## JOURNÉES

## EUROPÉENNES

## DES MÉTIERS D'ART

## Village troglodyte de Gouvieux

**2 ET 3 AVRIL 2022**

Quand les artisans d'art ouvrent les portes de leurs ateliers !

Venez rencontrer :

- **Anne de La Forge, A.D Création / Emailleur d'art et ses invitées :**  
Mizanne, Céramiste et Florence Jalice, Graveur et imprimeur en gaufrage.  
1er avril de 14h à 18h, 2 et 3 avril de 10h à 19h - (Pause de 13h à 14h)
- **Claire Fréchet, Atelier Workshop / Céramiste et son Invitée :**  
Coralie Martin, créatrice de bijoux en dentelle de frivolité  
2 et 3 avril de 10h à 19h - (Pause de 12h à 13h)
- **Toone Nicole, Mozaïktoone / Mosaïste et son invitée :**  
Ada Soczewinska, Photographe d'art  
2 et 3 avril de 10h à 19h

**Dans une ambiance toute particulière !**

- **Visite du vignoble de Gouvieux & de son chai**  
avec l'association des vignerons  
2 avril (de 10h à 19h)
- **Concert Swing Jazz par Médiateur**  
2 avril (de 16h à 17h30)
- **Théâtre de rue par l'Atelier Móz**  
2 avril (de 15h30 à 17h)
- **Exposition féérique de Lilas Curran à La Caverne**  
2 et 3 avril (de 10h à 18h)
- **Lecture de poèmes sur Gouvieux**  
2 avril (de 15h à 16h)





# Tribunes libres

## Tribune Heureux à Gouvieux

### Lumière sur l'éclairage public

Une gestion communale efficace et financièrement responsable doit souvent concilier des objectifs multiples voire contradictoires : améliorer la tranquillité publique, réduire les consommations d'énergie pour diminuer les dépenses, le tout en apportant satisfaction aux habitants. Des solutions sont possibles, à condition de changer quelques habitudes, ce qui est parfois loin d'être simple.

L'expérience menée sur le dispositif d'éclairage public de la rue du Chaumont est à cet égard particulièrement intéressante.

Depuis le 18 mars, cette rue est dotée d'un système assurant l'extinction automatique des candélabres entre 23 h et 6 h, tout en modulant la puissance sur certains points sensibles. Pas question toutefois de plonger tout un quartier dans le noir : le passage d'un véhicule ou d'un piéton rallume les lampadaires durant quelques minutes.

De nombreux riverains se sont inquiétés des risques d'augmentation de la délinquance que pourrait provoquer l'extinction des lampadaires une grande partie de la nuit. Bien évidemment, cette réflexion a été engagée avant même la mise en œuvre de l'expérimentation. Les gendarmes nous ont rassurés : l'éclairage intermittent par détection de présence est, au contraire, très dissuasif pour les rôdeurs qui se sentent repérés, l'allumage des lampes constituant une sorte d'alerte y compris pour les riverains. Aucune dégradation en matière de délinquance n'a ainsi été observée dans les dizaines de milliers de communes où l'éclairage régulé est déjà en place.

Alors, tentons l'expérience ! Dans le cadre d'un dialogue direct avec les riverains, nous pourrions affiner les réglages de ce dispositif innovant avant d'envisager son implantation dans d'autres secteurs de la commune. À la clef, une meilleure protection de nos biens et de notre tranquillité. Sans oublier l'impact très positif en matière de consommations d'énergie. Dans le contexte actuel, investir pour réduire la facture d'électricité constitue une démarche résolument vertueuse que nous assumons pleinement.

**Patrice Marchand**  
pour le Groupe Heureux à Gouvieux

## Tribune Ensemble pour Gouvieux

### Chères Godviciennes, Chers Godviciens,

Ces derniers mois, nous avons pu enfin constater une baisse significative de cas graves et de personnes en réanimation. Avec l'arrivée du printemps, nous aspirons tous revenir à une vie quotidienne presque normale ainsi que la levée d'un bon nombre de restrictions.

Cette pandémie aura définitivement marquée nos vies.

Deux conseils municipaux ont déjà eu lieu depuis le début de l'année 2022.

Un premier le 27 janvier qui concernait différents points dont en autres, l'approbation par le conseil de la convention de participation financière à la réalisation d'enfouissement de la fibre sur les rues de Boran et de Chantilly, d'une cession foncière par la commune d'une parcelle sise clos de Motte Louvet, et la réalisation d'un plateau pour le passage des chevaux, rue de Boran.

Le deuxième a eu lieu le 16 février, la majorité nous a présenté le rapport d'orientations budgétaires 2022 qui a été approuvé à l'unanimité ainsi que d'autres points dont l'acquisition foncière de parcelles et le passage en souterrain de l'éclairage public du centre-ville.

Pour rappel, notre tribune politique est bimestrielle, avec deux mois de décalage entre la rédaction et sa parution. C'est la raison pour laquelle vous trouverez toujours, à la fin de notre tribune, la date de rédaction.

Comme vous avez pu le constater, la fréquence du ramassage des déchets et le jour ont changé. J'ai reçu par courrier quelques remarques concernant ce changement.

Pour toutes questions ou suggestions je vous invite à écrire via le site Internet.

<https://www.aireauvert.fr/nous-contacter/>

Je reste bien entendu à votre écoute par téléphone ou par mail  
Merci pour votre lecture

**Sylvain Duyck**  
Pour Ensemble Pour Gouvieux  
Courriel : [Sylvain.duyck60@gmail.com](mailto:Sylvain.duyck60@gmail.com)  
Tél. : 06 43 72 36 67

## Tribune Gouvieux avec vous

### Il y a des textes qui surprennent plus que d'autres !

Quelle ne fut pas notre surprise à la lecture de la dernière tribune de Monsieur le Maire dans Contact ! La tribune fait référence au point de vue de la majorité municipale de Gouvieux et non pas de Gouvieux dans son ensemble... quelle drôle de conception de la démocratie ! Permettez-nous de vous rappeler Monsieur le Maire que les électeurs ont voté : ils ont porté votre équipe à la tête de cette commune, mais certains ont aussi porté les élus que nous sommes dans votre opposition. L'ensemble de ces élus forme le conseil municipal de Gouvieux et non uniquement votre majorité !

Quant à la communauté de communes, un vote a également eu lieu. Il s'avère que votre candidate n'a pas été élue mais cela s'appelle toujours de la démocratie ! Respectez donc les votes de tous, vos habitants mais aussi les élus qui siègent à la communauté de communes !

Dans cette Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC), il n'y a pas de majorité et d'opposition, mais il y a des élus avec un exécutif qui cherchent à faire avancer les dossiers dans l'unique intérêt de notre territoire. La commune de Gouvieux n'est pas oubliée dans le quotidien ni dans les projets de la CCAC. Permettez-nous ici de rappeler que l'aire d'accueil des gens du voyage que vous avez voulu sur la commune de Gouvieux continue d'être entretenue par la CCAC tout comme la piscine Aqualis ou la longue piste cyclable réalisée entre Chantilly et Gouvieux.

Des projets portés par la CCAC sont également en cours sur la commune. Nous pensons aux passages à chevaux finalisés avenue François Mathet et en voie de réalisation rue de la Chaussée. Il y a également le complément de prises très haut débit dont la commune de Gouvieux sera la première bénéficiaire. Enfin, vous avez encore récemment sollicité le Président de la CCAC quant à la réalisation d'une nouvelle piste cyclable sur la commune de Gouvieux qui vous a répondu la mettre à l'étude.

Monsieur le Maire, nous n'avons pas de leçons à recevoir de votre part, surtout en matière de vœux ! Nous sommes des élus pragmatiques qui travaillent dans l'unique intérêt de la commune. Respectez votre opposition comme nous-même nous respectons votre majorité municipale. C'est à minimum ce que nous devons à nos électeurs et plus largement à nos habitants. Nous avons été élus pour défendre un point de vue qui parfois diverge du vôtre. Quand le respect reste mutuel, sans insultes ni dénigrement, notre démocratie n'en est que plus belle !

**Manoëlle Martin - tél. 06 12 19 10 94**  
Vice-Présidente de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC) - Vice-Présidente de la Région Hauts-de-France  
**Frédéric Gondron - tél. 06 83 01 42 82**  
**Yannick Peju - tél. 06 87 50 69 60**  
**Anthony Araujo-Lafitte - tél. 06 99 59 13 94**  
[gouvieuxavecvous@gmail.com](mailto:gouvieuxavecvous@gmail.com)

## Mairie de Gouvieux

48, rue de la Mairie - 60270 Gouvieux  
03 44 67 13 13

[accueil@gouvieux.fr](mailto:accueil@gouvieux.fr)  
[www.gouvieux.fr](http://www.gouvieux.fr)

Ouvert du lundi au  
jeudi de 8h30 à  
12h30 et de 14h à  
17h30, le vendredi  
de 8h30 à 12h30  
et de 14h à 17h,  
le samedi de 8h30  
à 12h30.



## Numéros utiles

- 3237 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche
- 15 SAMU et urgences dentaires
- 17 Police
- 18 Pompiers
- 112 Numéro d'urgence européen
- 114 Urgences médicales et sécurité (pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou parler)
- 115 Sans-abris
- 119 Enfance maltraitée
- 116 000 Enfants disparus
- 0825 812 822 Centre anti-poison
- 03 44 66 44 66 Sos Médecins Oise (37 bd Biondi à Creil)
- 03 44 67 13 13 Mairie de Gouvieux

## Contact Gouvieux

Bulletin municipal officiel de la Ville de Gouvieux  
Directeur de la publication : Patrice Marchand  
Rédaction : Ville de Gouvieux  
Réalisation : Agence RDVA  
(01 39 90 10 00 - [www.rdva.fr](http://www.rdva.fr))  
Photographies : Ville de Gouvieux, DR  
Impression : Bédu/Gouvieux (Imprim'vert)  
Ne pas jeter sur la voie publique.



## Gouvieux



[www.gouvieux.fr](http://www.gouvieux.fr)

Commune du



PRÉSENTE

UNE COMÉDIE MUSICALE

MISE EN SCÈNE PAR  
JAËL AZZARETTI

LE 1<sup>ER</sup> MAI

DANS LA SALLE DES  
FÊTES DE GOUVIEUX

À 20H

RÉSERVATIONS

[academie.artsdramatiques@gmail.com](mailto:academie.artsdramatiques@gmail.com)

06 51 52 24 68

ADULTES 10€

-18 ANS & ÉTUDIANTS 5€

BROADWAY

MELLODY

AVEC LES CHANSONS DE  
GREASE, LALALAND, WEST SIDE STORY, CHICAGO, SINGING IN THE RAIN...